

Mondrainville Infos

Lettre d'information de la municipalité de Mondrainville

N° 10 - Juin 2021

Deux spectacles en plein air le 19 juin

La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon organise deux spectacles gratuits de sa saison culturelle à Mondrainville samedi 19 juin :

A 15h00 : **Du vent dans les plumes**(à partir de 4 ans)

Place de la Grande Ferme

Version malicieuse du lac des cygnes. Laissez-vous guider par deux rêveurs dans un univers poétique et inattendu. A 16h30 : *Fleur* (tout public)

Espace vert rue d'Eaubonne

A travers musique et danse, trois artistes délirants vous content l'histoire d'une fleur qui cherche dans quel sens pousser.

Pour réserver votre place (avant le 17 juin) :

- Tél: 02 31 73 11 98

- Mél : j.lelievre@vallees-orne-odon.fr



Apportez votre fauteuil

Élections les 20 et 27 juin

Vous êtes appelés à voter pour les élections départementales et régionales dont le premier tour se déroulera le 20 juin et le second tour le 27 juin. Compte-tenu du contexte sanitaire, afin de garantir la sécurité de chacun :

- le scrutin se déroulera sous le préau de l'école
- le port du masque sera obligatoire
- les membres du bureau de vote ne seront pas autorisés à toucher les documents d'identité ou la carte d'électeur
- le stylo devra être apporté par l'électeur

Concours photo: vous avez jusqu'au 25 juin

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard pour participer au concours organisé par la municipalité. A l'aide de votre appareil photo ou téléphone prenez une photo de Mondrainville (vue originale, insolite, inédite, angle surprenant, image artistique ...) puis envoyez votre cliché par mél à concoursphotosmondrainville@gmail.com (au format Jpeg). Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la commune, sur PanneauPocket ainsi qu'en mairie.

Un classement adulte et moins de 18 ans sera établi, les trois premiers de chacune des catégories seront récompensés par un bon d'achat d'une valeur de 70 euros pour les premiers, 40 euros pour les deuxièmes et 20 euros pour les troisièmes.

Questions de civisme

Afin de préserver la qualité du cadre de vie des Mondrainvillais, nous tenons a faire des rappels à l'ordre face à un manque de civisme hélas parfois constaté sur notre commune.

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral⁽¹⁾, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse ...) doivent être effectués uniquement :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche de 10h00 à 12h00

(1): Préfecture du Calvados « Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores », 21 novembre 2008 - Article 6

Fumées

En vertu du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et déchets est interdit.

(1): Agence régionale de santé de Basse-Normandie «Règlement sanitaire départemental», 14 janvier 1981 - Article 84

Déjections canines

Nous constatons une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs, chemins et places publiques. Nous invitons les propriétaires de chiens à ne pas laisser leur animal de compagnie faire ses besoins sur les trottoirs et autres

Restez informés depuis votre tablette ou smartphone

Si vous ne faites pas partie des 272 abonnés à PanneauPocket Mondrainville, n'hésitez pas à installer cette application sur votre smartphone ou tablette afin de recevoir diverses informations municipales de manière instantanée. Cette application⁽¹⁾ est gratuite, elle ne nécessite ni création de compte et ni fourniture de données personnelles.

(1) Comment procéder à son installation : Téléchargez l'application sur votre téléphone ou tablette depuis AppStore ou PlayStore, ensuite ouvrez l'application puis désignez votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. Une fois installée, vous recevrez des notifications en cas de nouvelle information mise en ligne.

Une guestion? Un besoin? la mairie reste à votre écoute

Par téléphone: Répondeur mairie: 02 31 80 80 66

Mme Edith Godier, maire, au 06 12 13 07 78 M Didier Berthelot, 1er adjoint, au 06 67 79 12 88

M Patrick Buffard, 2^{ème} adjoint, au 06 76 15 10 24

Par mel: mairie.mondrainville@wanadoo.fr